

SCARE

COMPTE-RENDU du Conseil d'Administration du 20 mars 2014

Etaient présents :

Mesdames

- Claudine Cornillat
- Aline Rolland

Messieurs

- Michel Humbert
- Martin Bidou
- Ken Legargeant
- Pascal Robin

Représentés :

- Madame Christine Beauchemin-Flot (pouvoir à Pascal Robin)

Messieurs

- Denis Blum (pouvoir au Président)
- Jacques Fretel (pouvoir au Président)
- Bernard Lafon (pouvoir au Président)
- Stéphane Libs (pouvoir au Président)

Y assistaient : Madame Béatrice Boursier

Monsieur Gérard Fèvre

Michel Humbert rappelle l'engagement de Béatrice Boursier en tant que déléguée générale du SCARE, à partir du 1^{er} avril 2014.

Martin Bidou propose d'envoyer un communiqué de presse à la presse professionnelle et aux partenaires institutionnels et professionnels et aux adhérents du SCARE pour l'annoncer.

1 - Site internet

Ken Legargeant et Michel Humbert annoncent la mise en ligne du site internet du SCARE, développé par la société Vendelis et hébergé par Gandi.

Michel Humbert propose qu'une partie de ce site soit accessible à tous, il comprendrait également un espace adhérents accessible avec un code. Des informations réservées aux adhérents pourront y être fournies et ces derniers pourront y déposer leurs demandes, informations, suggestions...

Un 3^e espace serait réservé uniquement aux membres du Conseil d'administration.

Martin Bidou et Pascal Robin ajoutent que certaines informations seraient communiquées aux adhérents par le biais d'une newsletter régulière, pour une meilleure diffusion.

Une première mise en ligne du site est prévue courant avril.

2 – Cartes illimitées

Claudine Cornillat fait part d'une préoccupation des Cinémas Indépendants Parisiens concernant les cartes illimitées et leurs conditions de rétribution. Elle propose que le SCARE s'empare du sujet, avant le renouvellement des autorisations des formules d'abonnement à entrées multiples dans un an et demi.

Martin Bidou précise qu'il travaille au sein du groupe Paris de l'AFCAE avec Renaud Laville sur cette question pour essayer de trouver des solutions juridiques sur les défauts du contrat actuel.

Les prix de référence pratiqués par les émetteurs des cartes dans leurs propres cinémas sont en général supérieurs à ceux des cinémas associés et non identiques d'une salle à l'autre. Les contrats qui lient les salles associées à l'émetteur des cartes sont des contrats privés qui interdisent aux salles associées d'engager des actions communes à l'égard de l'émetteur des cartes. La loi a omis de prendre en compte la TSA non payée par l'émetteur mais que l'exploitant associé se doit de payer. Il y a aussi un manque à gagner dès lors que les pourcentages de location baissent, la loi précisant que l'exploitant associé est rémunéré à hauteur du pourcentage qui est celui du distributeur.

Le Scare préparera une information plus détaillée sur la question à l'intention des adhérents.

3 – Assemblée Générale mai 2014 à Cannes

Elle se tiendra le mercredi 14 mai 2014 à 11h en salle du Soixantième anniversaire.

Le 1/3 du CA doit être renouvelé cette année, soit 4 membres.

Il est souhaitable que de nombreuses candidatures soient reçues afin que le CA soit renouvelé dans de meilleures conditions.

Il est souhaitable que tous les types d'exploitation Art & Essai soient représentés.

Objet de l'assemblée générale :

Nous ne traiterons pas du rapport Bonnell car il fera partie des sujets de l'AG de l'AFCAE la veille.

- Le Rapport du sénateur Lagauche « bilan et propositions d'adaptation du régime d'autorisations d'aménagement cinématographique issu de la loi de modernisation de l'économie du 04 août 2008 » est un sujet qui intéresse particulièrement le SCARE.

- Les conditions d'accès aux films avec des contributions numériques et hors contribution numérique pour les salles ayant terminé d'amortir leur investissement numérique.

- La nécessité de la modification de la grille appliquée aux tranches de remontée du fond de soutien Avec l'arrivée du numérique, les coûts d'exploitation des postes de projection – contrats d'entretien, lampes ... - ont explosé. Par ailleurs les entrées de la plupart des salles indépendantes ont chuté ce qui engendre mécaniquement une masse financière moindre disponible au fond de soutien.

- Les cartes illimitées

- Le financement du renouvellement du matériel, la maintenance, la formation.

4 – Bilan financier

Le bilan provisoire est présenté.

5 – Rapport moral et d'activité

Ils seront préparés par Michel Humbert.

6 – Divers

Sujets pouvant être traités à l'AG

- L'élargissement de la liste des dépenses éligibles au fond de soutien doit être demandé au CNC.
- Accessibilité handicapés : Michel Humbert rappelle le report de la date, si les travaux sont commencés, quelle que soit leur importance. Cela fera l'objet d'une information dans la première newsletter.

Ken Legargeant indique qu'une journée sur le handicap est organisée par la CST le 26 juin.

- Claudine Cornillat indique que le groupe « jeunes exploitants », créé à la FNCF, fonctionne. Ses travaux devraient être relayés sur le site du SCARE, si la FNCF donne son accord pour divulguer ces informations.

- Michel Humbert rappelle que le SCARE souhaite organiser des rencontres en régions.

- Béatrice Boursier propose de créer des groupes de travail au sein du CA du SCARE et doit proposer des thématiques aux membres. Une liste des différentes fonctions de chacun doit être établie.

Martin Bidou propose qu'une liste des commissions dans lesquelles le SCARE n'est pas représenté soit établie.

- Le point sur l'opération jeunes 4 €

La date pour le prochain CA est fixée le 29 avril à 10h30.

La séance est levée à 17h15.

NB - Suite à la visite du bureau pressenti à l'AFCAE pour le SCARE, il a été jugé qu'il ne convenait pas. Un autre lieu a été proposé : un bureau dans les locaux de la CST, 22/24 avenue de Saint-Ouen 75018 Paris. L'accord de la CST a été obtenu.